LE COUDRÉEN

Cyprien et Alexandru à l'honneur

Bulletin municipal N° 59
Juillet 2025

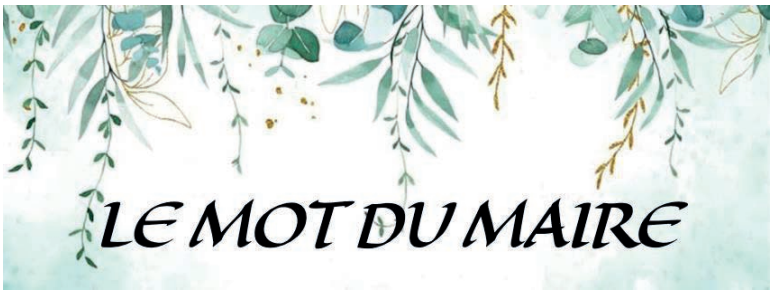

L’été est arrivé, cela ne fait aucun doute. Face à cette vague de chaleur exceptionnelle, je souhaite vous signifier l’importance de la vigilance et le respect des consignes de prévention et de bienveillance, en particulier pour les personnes âgées ou fragiles.

Un petit rappel au civisme également en cette période où l’on vit beaucoup à l’extérieur. Cela doit se passer dans le respect de chacun. Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne au voisinage, peuvent être effectués tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même pour l’entretien de l’espace situé devant sa maison, il incombe à l’occupant du logement, qu’il soit propriétaire, locataire, usufruitier ou occupant à titre gratuit. Cette obligation concerne le nettoyage courant (balayage, enlèvement des feuilles, désherbage).

J'en profite pour remercier de nouveau toutes les personnes qui fleurissent et entretiennent leurs extérieurs, jardins, façades, clotûres, etc, afin que notre village soit toujours accueillant et fasse l'admiration de beaucoup.

Il me reste à vous souhaiter à vous, vos familles et vos proches un bel été et d'agréables vacances.

Prenez soin de vous, soyez prudents.

Nathalie BRUNET

NOUVELLES COMMUNALES

Fleurissement

Voici les prix communaux pour lesquels chaque lauréat a reçu un bon d'achat de 15 €.

1er SAMOILA Catalin
2ème MAUGUIN Régis
3ème PICHOT Bernard, SAGOT Jean-Bernard, ROUX Yveline
6ème LEVEAU Gisèle
7ème LAILLET Ludovic
8ème COUDRAY Roland
9ème BUTET Jean-Christophe
10ème PASQUET Michel

Fermetures estivales :

La mairie sera fermée pour congés du 04 août au 25 août inclus.
Le Restaurant Le Saint-Pierre fermera le vendredi 1er août ; Réouverture le lundi 25 août.
Quant à votre boutique Andreline, elle reste ouverte tout l'été, tous les jours, sauf le dimanche après-midi.

Paroisse Saint Lubin du Perche

Messe en l'église Saint-Pierre le dimanche 10 août à 11 heures
Nos deux prêtres, l'abbé Louis-Marie Cuisiniez et l'abbé Hugues de Tilly nous quittent pour rejoindre d'autres paroisses d'Eure-et-Loir. Ils seront remplacés par l'abbé Nicolas Boucée et l'abbé Olivier Lecanu.

Avec nos écoles

Nous retrouverons l'encadrement de nos 4 écoles du regroupement pour la rentrée 2025/2026, où 60 enfants sont attendus avec toujours autant de projets éducatifs pour nos chers chérubins.

Recensement de la population

Moment important pour notre commune, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

À noter que pour vous faire recenser sur notre commune, le principal est d'être propriétaire ou locataire. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. L'essentiel est de vous sentir à Coudray comme dans votre port d'attache principal.

Le recensement c'est utile.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…

Le recensement c'est sûr.

Il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.
Pour info, les renseignements que vous donnerez, seront utilisés de façon strictement confidentielle et anonyme.

Marc LHUILLERY a bien voulu être désigné agent recenseur. **Jean-Bernard SAGOT** sera son suppléant. Un grand merci à tous les deux. Réservez-leur le meilleur accueil.

Le principe du recensement remonte à l'antiquité, il était établi dans un but fiscal ou militaire. Il faudra attendre la Révolution pour donner au recensement sa forme moderne. Le premier d'entre eux est réalisé en 1801 sous Napoléon Bonaparte. La France compte alors 33 millions d'habitants.

Aujourd'hui, les recensements sont surtout des outils d'aide à la prévision économique. La confidentialité des données recueillies est instaurée dès 1841, en interdisant à la police et aux agents du fisc de vérifier les informations du recensement.

Éclairage Public

Depuis début juin, des points lumineux ont bénéficié d'une phase de conversion en LED, rue des Garennes, rue des Tilleuls et rue des Moulins ; ceci afin de réduire les factures d'énergie de la commune.

Les Projets

La municipalité souhaite s'engager dans la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles). Celle-ci permettrait aux parents de très jeunes enfants de trouver une offre de garde de proximité, adaptée à leurs besoins.

Pour l'instant, les études en sont au stade de la faisabilité avec une mise en service que nous projetons idéalement fin 2026 si l'ensemble des financements est au rendez-vous.

Travaux à Venir

Dans l'église, en septembre, les 10 bancs qui se trouvent sur la partie arrière gauche seront changés. L'entreprise « Menuiserie sur Mesure » qui avait déjà procédé aux derniers remplacements interviendra de nouveau sur la fabrication et l'installation de ces nouveaux mobiliers.
Courant juillet, le terrain de jeux accueillera une nouvelle balançoire adaptée aux plus petits.

Nouvel Atelier Communal

Suite au décès de Pierre Lechâble, les ateliers qui abritaient l'entreprise « Les Bâtisseurs du Perche », un fleuron de la maçonnerie, dont il était le fondateur dans les années 1970 à 2000, rue de la Ronne sur notre commune, étaient à vendre.
Après prise de contact avec les enfants, la municipalité a souhaité en faire l'acquisition afin de regrouper sur un même site le matériel de la commune et du Comité des Fêtes.

Cet atelier a l'avantage de posséder 2 niveaux et a la particularité d'être équipé d'un bureau, d'une cuisine et de sanitaires, un plus pour nos agents.

L'acquisition de ce bâtiment est prévue pour septembre.

Plan Local d’Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la communauté de communes du Perche dont notre commune est membre a été adopté et s’applique désormais pour toute demande d’autorisation d’urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d’urbanisme,…) que vous adresserez à la mairie.
Ce document type les parcelles cadastrales en différentes zones constructibles ou non.

La communauté de communes à rendu accessible les documents graphiques et réglementaires du PLUI sur le site internet GÉOPORTAIL DE L’URBANISME.
Pour connaître la typologie de votre terrain et la règlementation qui s’y applique, vous pouvez vous rendre sur le site **https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr** puis indiquer l’adresse de votre parcelle dans la barre de recherche.

Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket (gratuite) connaît un grand succès. Vous êtes près de 150 coudréens à l'avoir téléchargée.

Pour les retardataires, on ne peut que vous suggérer de la télécharger sur votre portable. En effet, cela vous permet de recevoir une notification pour toutes les annonces faites par la mairie.

Cette application va encore évoluer dans les jours à venir, car elle s’augmentera de nouvelles fonctionnalités pour plus d’informations pratiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Voici le revenu fiscal annuel moyen (en euros) par foyer en 2023, pour les 32 communes qui nous entourent. Et nous sommes sur le Podium !

Une bonne nouvelle pour notre commune, car cet indicateur témoigne du dynamisme et de l'attractivité d'un territoire. En se plaçant troisième par rapport aux autres communes de son bassin de vie, Coudray-au-Perche apparaît donc comme une commune attractive avec bon niveau de vie moyen.

1er	Saint-Jean-Pierre-Fixte	38.208 €	17ème	Miermaigne	27.516 €
2ème	Courgenard (72)	36.906 €	18ème	Berd'huis (61)	26.920 €
3ème	Coudray-au-Perche	33.336 €	19ème	Vichères	26.748 €
4ème	Champrond-en-Perchet	32.541 €	20ème	Les Étilleux	26.508 €
5ème	Trizay-Coutretôt St-Serge	32.244 €	21ème	St-Ulphace (72)	26.148 €
6ème	Cormes (72)	32.208 €	22ème	Les Autels Villevillon	26.064 €
7ème	St-Hilaire sur Erre (61)	30.872 €	23ème	La Ferté Bernard (72)	26.059 €
8ème	St-Pierre-La-Bruyère (61)	30.556 €	24ème	St-Bomer	25.920 €
9ème	Béthonvilliers	30.660 €	25ème	Authon-du-Perche	25.080 €
10ème	Arcisses	29.524 €	26ème	Beaumont-les-Autels	24.924 €
11ème	Théligny (72)	29.388 €	27ème	Gréez-sur-Roc (72)	24.888 €
12ème	Moulhard	29.268 €	28ème	La Chapelle Royale	24.768 €
13ème	Cherreau (72)	28.674 €	29ème	Ceton (61)	24.103 €
14ème	Chapelle Guillaume	28.068 €	30ème	Nogent-le-Rotrou	24.036 €
15ème	Souancé au Perche	27.691 €	31ème	La Bazoche Gouët	24.035 €
16ème	Charbonnières	27.504 €	32ème	Luigny	22.764 €

1789 - COUDRAY PRÉPARE LA RÉVOLUTION

Lorsqu'en 1789 le Roi Louis XVI convoque les États Généraux à Versailles pour le 27 avril 1789, la paroisse de Coudray-au-Perche, comme toutes les paroisses et communes du royaume, répond à son roi et rédige un cahier de doléances.
En 1789, Coudray-au-Perche appartenait au Bailliage de Chartres.
Trois familles de seigneurs possédaient des terres à Coudray : le comte de CHARMOIS, René-Ursin DURAND de PIZIEUX (seigneur de Montgraham), et les demoiselles d'Arlanges pour leur fief des Froux. À cette époque, 108 familles habitaient Coudray.
Pour constituer le cahier des doléances de la paroisse, une réunion eut lieu le 25 février 1789 devant la porte de l'église. 34 personnes étaient présentes à cette assemblée présidée par Pierre ENAULT, notaire de la paroisse. Ces 34 personnes élirent leurs deux députés : Gabriel BRETTE et Pierre MAUGER tous les deux laboureurs (c'est-à-dire paysans aisés). Ils partirent tous les deux à Chartres avec leur cahier de doléances pour assister à l'assemblée préliminaire du 2 mars 1789.

Quelles étaient les doléances de nos ancêtres ?

À la lecture du procès-verbal, il est clair que les habitants de Coudray se déchargèrent sur leurs voisins de Souancé de la tâche de rédiger leurs plaintes. Il est pourtant intéressant de remarquer que notre paroisse est l'une des seules, dans le bailliage de Chartres, à se préoccuper de l'indemnisation de ses députés et également à prévoir des suppléants en cas de décès ou d'empêchements.
Aucun de nos députés n'ira à Versailles ! En effet, 600 députés étaient présents à Chartres ce 2 mars 1789. Ils représentaient 291 paroisses ou villes du bailliage. Le lendemain, cette assemblée fut réduite à 200 membres. Ces 200 députés nommèrent à leur tour 24 commissaires chargés de réunir en un seul les 291 cahiers paroissiaux. Puis ils rentrèrent dans leurs foyers, en attendant l'assemblée générale du 16 mars. Gabriel BRETTE, l'un des élus de Coudray, fit partie de cette assemblée de 200 membres.

Nos 2 députés étaient laboureurs. Or, il est intéressant de remarquer que sur 471 députés du bailliage dont nous connaissons la profession, 351 étaient laboureurs ou bien exerçaient une autre profession agricole (vigneron, berger, meunier, ...). À l'opposé, 48 seulement étaient membres de professions juridiques, et 36 commerçants. Or, dans la commission, on ne retrouve que 5 laboureurs et 2 commerçants pour 15 membres de professions juridiques. Quant aux 4 députés du bailliage qui siégeront à Versailles, nous trouvons 1 commerçant et 3 membres de professions juridiques.

En conclusion, rappelons les noms de nos 4 élus du Tiers-État :
Titulaires : Jérôme PETION – Avocat, Maire de Paris en 1792
Pierre-Nicolas-Étienne BOUVET dit BOUVET-JOURDAN – Négociant
Suppléants : Michel-Claude HOREAU – Avocat
Louis LETELLIER – Avocat

DES COUDRÉENS À L'HONNEUR

Cyprien LESAGE

Je suis âgé de 17 ans, et suis étudiant au Château des Vaux à la Loupe en tant que paysagiste-jardinier. Mais ma passion, c'est les pompiers. Depuis 2 ans, je suis JSP (Jeune Sapeur Pompier) à Authon-du-Perche.
En mai, j'ai obtenu la Médaille d'Ordre National du Mérite avec un 1er prix du Civisme Jeune Sapeur Pompier.
En juin, j'ai été reçu par le Préfet d'Eure-et-Loir pour me remettre un diplôme.
Si j'ai obtenu cette récompense, c'est parce-qu'à mon école, à la sortie des cours, j'ai secouru un garçon de 19 ans qui venait de faire un malaise et un arrêt cardiaque.
Avec mes connaissances, je lui ai fait un massage en attendant les pompiers et cela l'a réanimé. Les pompiers sont arrivés pour le transporter au CHU de Chartres ; depuis, il va bien.

Alexandru SAMOILA

Je suis âgé de 19 ans. Après ma 3ème au Collège Joachim du Bellay d'Authon-du-Perche, je suis parti faire un CAP Electricien chez Christophe GRASTEAU à Nogent-Le-Rotrou, que j'ai obtenu avec mention.
Ensuite, j'ai voulu approfondir mon cursus et je suis parti chez l'Entreprise PAINEAU-TORTEVOIX à Vibraye pour un CAP Plombier que je viens d'obtenir.
Cette année, avec l'aide de mon employeur, j'ai participé au concours MAF (Meilleur Apprenti de France) ; j'ai été médaillé d'Or au concours départemental au Mans, puis médaillé d'Or au concours régional à Angers, Et enfin, j’ai participé au concours national à Strasbourg fin juin mais n’ai pas obtenu la médaille d’or.
Maintenant, je continue chez mon même patron pour un CAP Chauffage. Ensuite, je souhaite faire un Brevet Professionnel (BP) Génie Climatique et un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Fluides Energie à la Roche-sur-Yon. Tout cela, dans le but de me mettre un jour à mon compte (et on espère à Coudray !).

Chloé BROUARD

Apprentie pâtissière chez Andreline, Chloé a décroché en mars dernier le 1er prix départemental du meilleur croissant d'Eure-et-Loir.

Tous ces jeunes seront récompensés lors des vœux du Maire en Janvier prochain.

LE 4L TROPHY

Ils sont frère et sœur, **Célia et Jules FRAIGNAC** de Coudray-au-Perche participeront du 18 février au 1er mars 2026 à la 29ème édition du 4L Trophy, un rallye raid humanitaire destiné aux jeunes de 18 à 28 ans, à travers la France, l'Espagne et le désert marocain.
Un autre coudréen, Luc Thirouard, avait participé à ce rallye en 2014.

Pour toute information, contact : celiafraignac@gmail.com ou 07.81.97.06.81.

Voici le message de nos deux coudréens :
" Ce rallye a pour objectif de livrer du matériel scolaire, sportif et médical aux enfants les plus démunis du sud du Maroc, en collaboration avec l'association *Enfants du désert,* ainsi que des denrées alimentaires à *La Croix-Rouge Française*. Il s'agit d'une aventure à la fois humaine, sportive et citoyenne, à laquelle nous sommes fiers de participer, entre frère et sœur.

Nous sommes actuellement à la recherche de partenaires pour nous aider à financer ce projet (préparation et réparation du véhicule, frais d'inscription, carburant, fournitures à distribuer, etc.). C'est la raison pour laquelle nous recherchons des soutiens, qu'ils soient sous la forme d'appuis financiers, logistiques ou aide à la communication.

Nous serions heureux de pouvoir représenter fièrement notre beau village durant cette aventure solidaire et de partager avec vous notre expérience à notre retour ".

Brocante du 8 mai

Plus de 100 exposants étaient présents pour la traditionnelle brocante du 8 mai.

Le Festival des Vieilles Charrettes

Certes, le programme est plus réduit que pour les Vieilles Charrues, mais cela n'empêche pas de s'amuser, bien au contraire. Ce sera le samedi 19 juillet de 18h à 3h pour la 4ème édition avec des nouveautés au niveau du site et également la présence de Food-Truck en plus de la partie snacking.

Les billets sont en prévente à 15€ chez Andreline et le Saint-Pierre jusqu'au 10 juillet. Après ils seront à 20 €. Ouverture des portes à 18h00.
18h30 : LUCAZ Sister
20h00 : Les Petits Fils de Jeannine
22h00 : La Tribute Téléphone
0h00 : DJ Brice François
Avec également les Percuch'rons et Gang Star.

Les randonnées pédestres

Carton plein pour la 1ère randonnée pédestre de l'année du Club de l'Amitié avec 140 participants.
Prochain rendez-vous : le dimanche 21 septembre, départ de 8h à 9h30 devant le Saint-Pierre.

Avec la Gym

Notre coach sportif, Sébastien MARTIN sera de retour dès le lundi 8 septembre à la Salle des Fêtes. Rendez-vous tous les lundis de 19h à 20h00 ; les deux premiers cours sont gratuits.

Fête des Laboureurs

Nous fêterons la 117ème édition les samedi 11 et dimanche 12 octobre, sur le thème du fer.

Fête des Lumières

Elle aura lieu le samedi 13 décembre avec un concert à l'Église à 17h et des animations Place de l'Église.

Soirées Cabaret

En mars dernier, les 450 places ont été vendues en 2 jours **!!**
Prenez rendez-vous pour 2026 les 7, 14 et 21 mars.

Avec le Saint-Pierre

- Vendredi 26 août : Soirée de la rentrée avec nos moules/frites.
- Samedi 6 septembre : Le St-Pierre est ouvert pour le déjeuner avec un menu spécial.

2 ventes ont été réalisées au 1er semestre 2025 :
6, rue des Bois
5 ter, rue des Tilleuls

MAISONS À VENDRE :

RUE DES MOULINS :

N°8 : Maison de bourg 77 m² : cuisine, salle à manger, 3 chambres et dépendances, terrain 800 m².
Au prix de 137 900 € - Delphine RAPAUD : 06.45.54.94.00.

N° 11 : Maison de plain-pied de 130 m², cuisine ouverte, salon séjour, 4 chambres, bureau, sdb, buanderie, beau terrain de 900 m² 155.440 € - ERA Immobilier : 06.12.77.57.31

N° 20 : Pavillon comprenant 4 pièces, 75 m² habitable, un terrain de 785 m².
Au prix de 117.700 € - Authon Immobilier : 02.37.49.00.37

LA ROCHE :

Maison de campagne, séjour 34 m², cuisine 18 m², 5 chambres, bureau, bûcher, garage, terrain 800m².
Au prix de 149.000 € - Authon Immobilier : 02.37.49.00.37

TERRAIN À VENDRE :

Ancien verger : 871 m², proche centre village - 7.700 € - 02.37.52.00.12
Un terrain à bâtir « Le Clos du Bois », 15€/m², s'adresser en Mairie.

MAIRIE

Tél : 02.37.29.10.16

Mail :

mairie.coudray-au-perche@orange.fr

Site : *http://coudray-au-perche.fr*

Mardi : 8h30-12h00 / 12h45-18h15

Mercredi : 8h30-12h00 / 12h45-18h15

Vendredi : 14h00-16h00

Samedi : 11h00 – 12h00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.37.53.04.61

COORDOONNÉES UTILES

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

SAMU : 15

Police - Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie d'Authon du Perche

02.37.49.94.10

COMMERCES ET ARTISANAT

Ferme de la Furetière (lait)

02.37.29.14.89

Boulangerie Andreline

02.37.29.12.80

Ferme du Veillary (Fromages de chèvre)

02.37.29.10.88

Menuiserie sur mesure

02.37.29.11.46

SARL Valmat

02.37.29.14.09

SARL Laillet Maçonnerie

02.37.29.10.37

Gite de Courcelles

02.37.29.15.92

Ferme-Auberge des Pies

07.57.67.44.96

Ferme de la Guyonnière (bœuf)

02.37.29.70.37

Entreprise marchand maçonnerie

02.37.29.19.48

Agri perche travaux agricoles

02.37.29.14.89- 06.19.62.13.22

Vallégrain

02.37.29.15.87

Le Saint-Pierre Restaurant

09.80.93.82.97

Julie-Naturo

06.21.71.48.34

Muriel –Santé nutritionnelle énergie

06.40.29.88.05

Virginie CHARLES (Assistante maternelle)

02.37.54.53.29

MESSES

Relais village : J.-Bernard SAGOT 06.20.47.72.32

ECOLES

Coudray-au-Perche :

02.37.29.12.32

Saint Bomer : 02.37.49.01.94

Soizé : 02.37.49.04.49

SALLE DES FETES

02.37.29.13.59

Tarif week-end : 230€

Réservations à la mairie

COLLECTE DES ORDURES

Collecte tous les mercredis matin

Semaines impaires OM

Semaines paires CS

ABONNEMENT COUDREEN

1 an : 8 timbres

2 ans : 15 timbres

SANTE AUTHON DU PERCHE

Cabinet médical : 02.37.49.12.08

Infirmières : 02.37.49.90.54

Pharmacie : 02.37.49.03.06

Ambulances : 02.37.49.90.59

DECHETTERIE

Particuliers : Lundi 9h-12h

Vendredi 14h/17h

Samedi 9h/12h, 14h/17h

Entreprises : Mercredi 14h/17h

SERVICE DES EAUX

Fontainier : Thierry DREUX 06.01.85.45.62

73 ENFANTS ONT PARTICIPÉ AU CONCOURS DE PÊCHE À L'ÉTANG DU TERTRE LE 31 MAI DERNIER

COUDRAY À L'HONNEUR AU 4L TROPHY

LA FÊTE DES ÉCOLES SOUS UN SOLEIL DE PLOMB DIMANCHE 29 JUIN

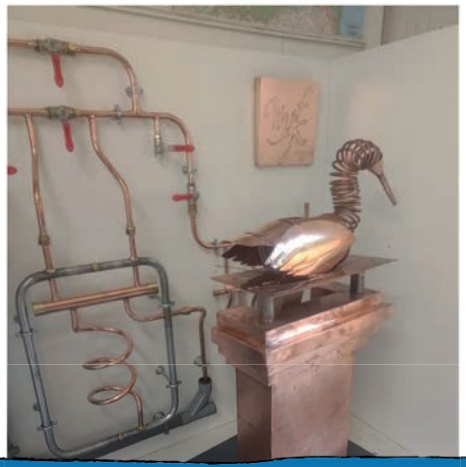

RÉALISATION D'ALEXANDRU
FINALE NATIONALE MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

CYPRIEN REÇOIT SON DIPLÔME
DES SAPEURS POMPIERS D'EURE-ET-LOIR

ÇA VA CHAUFFER AU FESTIVAL !

PRENEZ VOS PLACES RAPIDEMENT

LUKAS SISTERS

LES P'TITS FILS DE JEANINE

TRIBUTE TÉLÉPHONE